Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212902761-20251203-DELCCAS16102502-DE

Centre Communal d'Action Sociale de SIBIRIL

FINISTERE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de Membres :

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

L'année deux mille vingt cinq,
Le seize octobre, à vingt heures
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de SIBIRIL, sous la présidence de Madame Eliane GUIVARCH, Vice-Présidente du CCAS

Date de la convocation : 01 octobre 2025

Etaient présents : M.Mmes GUIVARCH Eliane, NORMANDIN Alain, DUMONT Stéphanie, BILLANT Michel, LE VOT Sandrine, QUIVIGER Sylviane, CASTEL Anne, CORDIER Xavier, KAISER Florence, LE REST Caroline.

Absents : EDERN Jacques, DIMEY Marie-Claude, SCOTTO DI UCCIO Janine (Démission le 31/12/2022).

Point n°2

VENTE TERRAIN A MR CREACH

AFFAIRES FONCIERES – PARCELLE AV 88 A SIBIRIL

Sur proposition de Mme GUIVARCH Eliane, le Conseil d'Administration, propose à MR ET MME CREACH MICKAEL ET VERONIQUE, domiciliés 73 KERHUILEC à SIBIRIL, la vente de la parcelle cadastrée section AV n° 88 sur la Commune de SIBIRIL, d'une superficie totale de 3 140 M2, pour un montant global de 4 499.69 €, tous frais à la charge des acquéreurs.

Le Conseil précise qu'un courrier sera transmis à MR ET MME CREACH MICKAEL ET VERONIQUE lui faisant part de cette décision, en cas d'accord, le Conseil autorise le Président à signer l'acte de vente et toutes pièces nécessaires chez le notaire qui sera désigné par les acquéreurs.

↳ Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable pour la vente de la parcelle AV 88 à SIBIRIL à MR ET MME CREACH MICKAEL ET VERONIQUE

Pour extrait certifié conforme au registre
Sibiril, le 17/10/2025
Le Président,
Jacques EDERN